

CERTIFICAT D'OCCUPATION

Pour un local autre que résidentiel

INFORMATIONS GÉNÉRALES		
Nom de l'entreprise		
Nom du responsable		
Téléphone du responsable		
Courriel		
Adresse du commerce		
Date d'occupation du local		
Date d'ouverture du commerce		
Durée du bail		
Superficie du local		
Coût du loyer		
Travaux de rénovation à réaliser avant l'occupation?		
POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION ET DE BAR		
Indiquer le nombre de places assises		
Quelle est la capacité maximale (selon le calcul de l'architecte)		
DOCUMENTS À FOURNIR		
	<u>En annexe</u>	<u>N/A</u>
Description détaillée de l'usage :	<input type="checkbox"/>	
Plan d'aménagement du local :	<input type="checkbox"/>	
Plan du stationnement :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aire d'entreposage extérieur :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affichage projeté (demande de certificat) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une procuration ou une copie complète du bail :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Liste des documents à fournir au verso





DOCUMENTS À FOURNIR EN DEUX EXEMPLAIRES (suite)

■ DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'USAGE

Vous devez énumérer tous les services que votre entreprise offre ainsi que toutes les activités qui se feront à l'intérieur de votre local. Ceci revient à nous décrire votre entreprise. Toutes activités non énumérées lors du dépôt de votre demande devront faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Vous avez l'option de joindre à votre demande une lettre explicative ou d'utiliser l'espace ci-dessous pour nous décrire vos usages et activités.

■ PLAN D'AMÉNAGEMENT DU LOCAL

Ce plan à l'échelle doit représenter l'aménagement intérieur du local :

- la dimension de chacune des pièces,
- l'usage fait de ces pièces (réception, bureau, entreposage, etc.).

Si des travaux d'aménagement sont requis, un permis de construction pourrait être exigé.

S'il s'agit d'un changement d'usage en vertu du code de construction, des plans signés et scellés par un architecte seront requis. Suivant l'analyse de votre demande, nous vous en informerons dès que possible.

■ PLAN DU STATIONNEMENT

Idéalement à partir d'une copie de votre plan de localisation ou d'un plan fait à l'échelle, veuillez indiquer l'emplacement et le nombre de cases de stationnement aménagées sur le terrain.

■ AIRE D'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR

Si vous prévoyez entreposer ou étaler des produits à l'extérieur, un plan fait à l'échelle devra nous illustrer :

- l'emplacement exact sur le terrain utilisé à cette fin,
- la nature de l'entreposage ou de l'étalage,
- la hauteur totale de l'entreposage extérieur,
- l'indication disant qu'il y aura ou non une clôture.

■ AFFICHAGE PROJETÉ

Un certificat est requis pour tout nouveau projet d'affichage ou ajout d'affichage. Voir à compléter une demande d'affichage si nécessaire.

■ PROCURATION

Une procuration du propriétaire confirmant son accord ou une copie du bail doit être remise lorsque le requérant n'est pas le propriétaire des lieux.